

Testament fait au Maroc et droit légal

Par BRCH0UNETTE36, le 26/10/2023 à 12:27

Bonjour, le père de mon ami qui est décédé à fait un testament au Maroc et son notaire lui demande une somme d argent pour débloquer le compte sachant que le compte en banque est en France

Par youris, le 26/10/2023 à 13:15

bonjour,

légavox est un forum juridue essentiellement de droit français, donc compétent en pratique notariale marocaine.

il ne me semble pas anormal que le notaire vous demande une somme d'argent pour son travail.

salutations